

bimensuel n° 51 : 7 juillet 1999

DÉPARTEMENT
DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

3 rue de Valois
75042 Paris Cedex 01

3615 Culture
www.culture.gouv.fr

Culture
Communication

LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture
et de la communication

Illustration : Nicolas Vial



ISSN 1255 - 6270

sommaire

02/ACTUALITÉ

Démocratisation culturelle

La nouvelle politique tarifaire et les autres mesures

04/

Aide aux compagnies dramatiques

La réforme point par point

05/

La numérisation de la diffusion terrestre de la télévision

Une grande consultation vient d'être lancée

06/

Vers la scène

La DMDTS organise 4 journées de réflexion à Avignon

07/DOSSIER

Les portes de l'an 2000, mode d'emploi

Pour tout savoir sur la conception de la fête de la Saint-Sylvestre 1999

11/ACTUALITÉ

France/Québec, images et mirages

Une exposition sur les relations entre la France et la Belle Province

13/

Réouverture du musée Saint-Raymond à Toulouse....

... et lancement d'un projet de musée d'art contemporain

16/PORTRAIT

Patrick van Ommeslaeghe, styliste

Les bourses de l'Andam viennent d'être attribuées à de jeunes créateurs de mode

Directeur de la publication Marc Sadaoui. **Rédacteur en chef** Jean-Paul Ciret. **Rédaction** Paul-Henri Doré 01.40.15.83.65. Sophie de Castelnaud 01.40.15.82.95. Avec la participation de Michèle Arigot, Zohra Ghout et Alice Varet. **Comité de rédaction** : Elisabeth Amram, Jacques Bordet, Didier Cossé, Anne Debailleux, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Martine Lehmanns, Laurent Maillaud, Catherine Merhlot, Anne Racine, Muriel Schulze. **Conception graphique** : Jeanne Verdoux-Paris/NY. **Impression** Maulde et Renou. **N° de commission paritaire** 1290 AD. nouvelle série. le numéro 2 F. **Tirage** 34 000 ex. **Pour recevoir la lettre d'information** adresser une demande écrite au DIC, ministère de la culture et de la communication, 3 rue de Valois 75042 Paris cedex 01, télécopie : 01.40.15.87.05, minitel : 3615 Culture, internet : <http://www.culture.gouv.fr>

FACILITER L'ACCÈS AUX PRATIQUES CULTURELLES

Catherine Trautmann a présenté le 23 juin en conseil des ministres, des mesures nouvelles en faveur de la démocratisation de la culture



© Annemick Veldman

Un constat s'impose : les efforts de l'État et des collectivités pour multiplier et diversifier les équipements culturels sont couronnés de succès... Mais, pourtant, les disparités de pratiques culturelles entre milieux sociaux sont encore importantes. Partant de ce constat, Catherine Trautmann qui a fait, de la démocratisation culturelle un enjeu essentiel de sa politique, a annoncé un certain nombre de mesures visant à réduire les distances culturelles, sociales et économiques qui continuent à éloigner la majorité des Français de trop nombreuses pratiques culturelles.

Les mesures tarifaires exceptionnelles proposées par la ministre prennent tout leur sens dans une approche globale d'élargissement des publics qui suppose en amont le développement de l'éducation artistique et des pratiques en amateurs, ainsi que l'organisation, par les structures culturelles, de véritables services d'action culturelle : il faut inviter les publics et les accompagner dans une démarche de découverte des œuvres et des lieux culturels.

ABAISSER LES BARRIÈRES TARIFAIRES POUR CONVIER UN NOUVEAU PUBLIC DANS LES LIEUX DE CULTURE

Si la « distance culturelle » explique en grande partie les disparités de pratiques, le prix des services reste un obstacle essentiel sur lequel l'action du ministère peut être rapide et déterminante. Le ministre a donc décidé quatre grandes mesures tarifaires touchant à la fois les théâtres, les musées et les monuments. Le département des études et de la prospective du ministère évaluera les effets de la mise en œuvre de ces mesures tarifaires, afin de procéder à d'éventuelles adaptations au terme de deux années d'application.

DEUX MESURES TARIFAIRES EXCEPTIONNELLES

Les musées et les monuments nationaux gratuits une fois par mois

Les 33 musées nationaux seront accessibles gratuitement un dimanche par mois à partir du 1^{er} janvier 2000.

Les 98 établissements de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, dont l'accès est actuellement payant, adopteront la même mesure, en dehors de la période touristique, du 1^{er} octobre au 30 mai. Cette mesure prendra effet le 1^{er} octobre 1999. La liste des musées et monuments concernés est disponible sur le site internet du ministère de la culture : <http://www.culture.gouv.fr>

Tarif réduit le jeudi dans les théâtres nationaux

Dès le 1^{er} janvier 2000, le théâtre de la Colline, le théâtre de l'Odéon, le théâtre de Chaillot, la Comédie-Française et le théâtre national de Strasbourg proposeront un tarif unique de 50 F le jeudi. Ce tarif sera exclusif des systèmes d'abonnement ou de réduction en vigueur les autres jours de la semaine. L'extension de cette mesure, dans le réseau des théâtres subventionnés conjointement par les collectivités locales et l'Etat, fera l'objet d'une concertation avec chaque établissement.

Accès gratuits dans les monuments nationaux pour les moins de 18 ans

Les jeunes de moins de 18 ans peuvent déjà accéder gratuitement aux musées nationaux tous les jours. Ils bénéficieront désormais de cette mesure dans tous les monuments historiques appartenant à l'Etat à partir du 1^{er} janvier 2000.

Mise à l'étude d'une carte d'abonnement commune à l'ensemble des théâtres subventionnés

Le ministère de la culture met à l'étude la création de cartes permettant l'accès à tous les théâtres publics et subventionnés dans les grandes agglomérations, afin d'offrir des conditions tarifaires et un choix de spectacles plus avantageux.

Des aides personnalisées

La diffusion sociale de la culture appelle également la mise en place d'aides personnalisées, en fonction de la situation économique et sociale des personnes concernées. Le ministère de la culture a déjà contribué au développement des « chèques vacances » utilisables dans 4000 structures culturelles. Il prendra toute sa place dans la généralisation des « chèques d'accompagnement personnalisé » pour les personnes en grande difficulté prévue dans le cadre de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, en invitant les collectivités locales et les associations de solidarité à développer par ce moyen l'accès aux services culturels. Ces mesures devront être complétées, dans chaque établissement, par un dispositif d'accompagnement propre à chacun d'entre eux, et garantissant l'élargissement social des publics.

RÉDUIRE LES DISTANCES SOCIALES ET CULTURELLES

Favoriser l'éducation artistique en milieu scolaire et faciliter l'accès aux écoles spécialisées

En ce qui concerne l'installation des nouveaux ateliers d'expression artistique prévue dans la réforme des lycées, la priorité sera donnée aux lycées actuellement dépourvus d'offre d'enseignement et d'éducation artistiques.

Les « contrats éducatifs locaux » proposeront aux enfants et aux jeunes des activités de qualité hors temps scolaire.

Les élèves des écoles d'art et des écoles d'architecture doivent poursuivre leurs études dans de meilleures conditions matérielles : à cette fin, leurs bourses seront revalorisées afin de les aligner sur les barèmes en vigueur dans l'enseignement supérieur.

Soutenir les pratiques en amateurs

Pour accomplir leur effort de diffusion sociale de la culture, les collectivités publiques doivent reconnaître et accompagner les pratiques artistiques en amateur, qui concernent aujourd'hui 25 % de la population. Les amateurs doivent disposer, dans chaque département, d'un ou plusieurs centres de ressources pour s'informer et se documenter, mais également se former et présenter leurs réalisations. La carte nationale de ces centres de ressources est en cours d'élaboration avec le concours du ministère de la jeunesse et des sports.

S'appuyer sur les moyens de diffusion numérique

La plupart des grandes institutions culturelles disposent d'un site internet (également accessible à partir du site du ministère). Cette offre numérique sera complétée par la numérisation des fonds régionaux dans les domaines de l'inventaire, des archives départementales ou encore des bibliothèques municipales.

Le développement technologique doit s'accompagner d'une action de formation des publics : c'est pourquoi le ministère de la culture et de la communication a contribué à l'ouverture de cent « espaces culture-multimédia » en 1998. L'objectif est d'ouvrir une centaine d'espaces culture-multimédia supplémentaires d'ici juin 2000.

Mettre en œuvre la charte des missions de service public du spectacle vivant

Une charte des missions de service public s'appliquant aux structures de diffusion du spectacle vivant a redéfini les responsabilités professionnelles, territoriales et sociales des scènes subventionnées. Dans le domaine des arts plastiques et des enseignements de musique et de danse, des chartes de même nature seront établies, en concertation avec les collectivités locales.

L'approche spécifique des publics les plus éloignés, pour des raisons sociales ou économiques, de l'offre culturelle doit conduire les institutions à se doter de véritables services culturels, et à promouvoir les nouveaux métiers de la médiation : à ce jour, 6 000 emplois-jeunes ont été créés dans le domaine culturel.

Théâtre

RÉFORME DE L'AIDE AUX COMPAGNIES DRAMATIQUES

Dominique Wallon, directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, a présenté le 16 juin dernier le nouveau dispositif d'aides aux compagnies dramatiques. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'une forte hausse des crédits qui leur sont alloués : + 14 MF en 1999.

La réforme, mise en place en 1998 et précisée par une circulaire du 12 mai 1999, consiste en la suppression progressive de l'aide au fonctionnement annuel qui est remplacé par l'aide à la production dramatique et le conventionnement. En effet, au fil des années, l'aide au fonctionnement, très formaliste et hiérarchisée s'était révélée peu incitative et inadaptée aux évolutions de la création théâtrale.

Outre l'instauration de ces deux types d'aide, la réforme vise à mettre en place des procédures d'octroi homogènes sur l'ensemble du territoire national. S'agissant d'un domaine aujourd'hui presque entièrement déconcentrés (environ 600 compagnies aidées sur crédits déconcentrés et 30 sur crédits centraux), la sélection, le suivi et l'évaluation supposent une démarche homogène, cohérente et équitable au plan national.

L'aide à la production dramatique

Elle distingue un projet de création, et lui permet de se concrétiser et de rencontrer le public dans de meilleures conditions de professionnalisme et de qualité artistique. Elle peut être motivée par la volonté d'accompagner une prise de risque de la part de jeunes artistes comme par celle d'accorder à un artiste ou une équipe confirmés des moyens pour mener à son terme une production particulièrement ambitieuse. Afin que cette aide puisse bénéficier alternativement à de nombreuses équipes, elle ne peut être accordée deux années de suite à une même équipe pour des projets différents.

Le conventionnement

L'Etat peut décider d'établir un rapport contractuel pluriannuel avec des compagnies dont le rayonnement national, la régularité professionnelle et les capacités de recherche, de création et de diffusion sont reconnues. Les conventions passées comportent la définition du projet artistique de la compagnie et un cahier des charges dont l'ampleur est en adéquation avec le niveau d'engagement financier du ministère. Cet engagement ne devrait pas être inférieur à 1 MF sur trois ans.

Attribution des aides

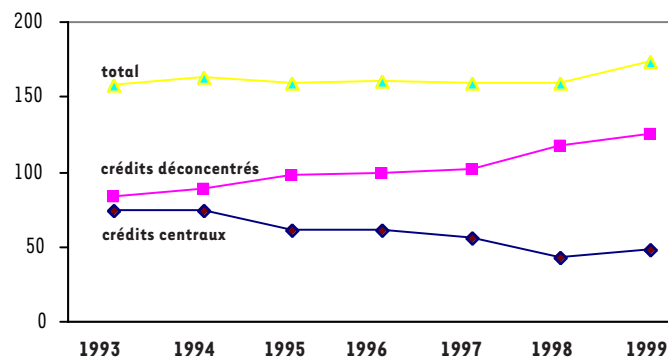
Des comités d'experts sont institués auprès des DRAC afin de donner un avis consultatif sur l'intérêt artistique des activités de création des compagnies théâtrales professionnelles qui sollicitent une aide. Les membres du comité sont nommés par arrêté du

préfet de région sur proposition du directeur régional des affaires culturelles.

Les décisions de subventions sont prises à partir de l'instruction effectuée par les services de la direction régionale des affaires culturelles, et des avis exprimés par le comité d'experts ainsi que des appréciations portées par l'inspection de la création et des enseignements artistiques.

Les deux formes d'aides mises en place sont compatibles avec celles qui peuvent être accordées sur crédits déconcentrés pour l'animation d'un lieu permanent de fabrication ou de diffusion ouvert à d'autres compagnies, et pour des actions de développement culturel ou d'éducation artistique en relation avec une population et sur un territoire donné. L'aide aux compagnies dramatiques est également compatible avec certaines aides attribuées sur crédits centraux (commandes, aides à la création d'œuvres dramatiques, aides spécifiques pour les arts de la rue et de la piste).

AIDE AUX COMPAGNIES DRAMATIQUES
Evolution 1993/1999 (en millions de francs)



LA NUMÉRISATION DE LA DIFFUSION TERRESTRE DE LA TÉLÉVISION

Une grande consultation vient d'être lancée



Une révolution majeure des secteurs de la communication est engagée, depuis le milieu des années 80, avec la généralisation progressive du traitement numérique des images et des sons. La réception par satellite a été le premier mode de réception à bénéficier de cette technologie, qui permet sur une même fréquence de diffuser simultanément plusieurs programmes de télévision (voir aussi nos informations parues dans la *Lettre* 49). Il s'agit maintenant de déterminer s'il est opportun de procéder à la numérisation de la diffusion terrestre de la télévision, et dans quelles conditions.

Les enjeux de la numérisation

Les enjeux de cette révolution sont de taille : la numérisation du réseau terrestre permettrait d'augmenter le nombre de programmes reçus. La réception pourrait, dans la grande majorité des cas, se faire grâce aux antennes existantes, le télés-

pectateur devra simplement s'équiper d'un décodeur s'il souhaite conserver son poste classique, dit analogique, ou acquérir un nouveau téléviseur numérique. Les fréquences analogiques libérées pourraient être réservées à la diffusion de programmes supplémentaires, ou encore être employées pour d'autres utilisations liées aux télécommunications et au multimédia. Enfin, le renouvellement du parc de récepteurs contribuerait au maintien, voire à la création de nouveaux emplois, tandis que l'accroissement de l'offre de programmes constituerait pour la production et la création françaises un défi et une opportunité de développement.

La radio est également concernée par ces évolutions technologiques : des programmes de radio numérique terrestre (DAB) sont d'ores et déjà diffusés dans cinq villes françaises.

Publication d'un livre blanc et lancement d'un forum internet
Conscient de ces enjeux et afin de déterminer les conditions dans lesquelles la France pourrait s'engager dans la numérisation du réseau terrestre, le gouvernement a souhaité mener une large concertation auprès de l'ensemble des acteurs professionnels concernés mais aussi des téléspectateurs.

La consultation lancée fin juin, s'appuie sur la diffusion auprès des acteurs socioprofessionnels et de leurs représentants d'un livre blanc. Par ailleurs, un forum internet animé par le Service juridique

et technique de l'information et de la communication (SJTI) permettra à un large public d'exprimer son avis sur les enjeux de ce nouveau mode de diffusion. Ce forum s'organise autour de 5 ateliers reprenant les thèmes du livre blanc :

- >> Par rapport aux programmes du câble et du satellite, qu'attendez-vous de la télévision numérique de terre ?
- >> Quelle doit être la place des télévisions locales sur le numérique terrestre, et de manière générale, sur l'ensemble des réseaux de diffusion ?
- >> Quelle doit être la place de la télévision de secteur public sur le numérique terrestre ?
- >> Comment faciliter l'introduction de la télévision numérique de terre ?
- >> Quelles perspectives pour la radio numérique de terre ?

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez participer au forum et obtenir toute information sur la numérisation de la diffusion terrestre à partir du site du ministère de la culture : <http://www.culture.gouv.fr>

Les réponses au livre blanc doivent être envoyées avant le **30 septembre 1999**, par courrier, télécopie ou mél à :

Francis Brun-Buisson
Chef du service juridique et technique de l'information et de la communication
69 rue de Varenne
75007 Paris
Télécopie : 01.42.75.56.73
Mél : francis.brun-buisson@sjti.premier-ministre.gouv.fr

PARUTION**Les politiques publiques de la culture en France**

Dans son ouvrage, Pierre Moulinier présente, de manière détaillée et complète, une synthèse actuelle sur les problématiques et les objectifs de la politique culturelle en France. Analysant les modes d'intervention publique en matière de culture, aussi bien en ce qui concerne les financements par l'Etat que par les collectivités territoriales, l'auteur trace les grandes lignes d'une analyse des métiers de la culture et de l'économie culturelle.

Pierre Moulinier,

Les politiques publiques de la culture,
Que-sais-je, éditions PUF

LA NUIT DU CINÉMA DANS LES MONUMENTS NATIONAUX

juillet - août - septembre 1999

La Caisse nationale des monuments historiques et des sites organise *La nuit du cinéma* : invitation à retrouver les films et les monuments historiques dans lesquels ils ont été tournés. A cette occasion le public est invité à découvrir une quinzaine de grands films français ou étrangers projetés sur un grand écran : au programme, *Le Titanic*, *La Grande Illusion*, *Notre Dame de Paris*, *Cyrano de Bergerac*.

Renseignements :

Centre d'information des monuments nationaux, 01.44.61.21.51

internet : www.monuments-france.fr

PATRIMOINE**Les enfants à la découverte du métal en Rhone-Alpes**

Prix des journées européennes du patrimoine 1998, l'opération transfrontalière *Histoires de matériaux* se conclue cette année. Destinée à faire découvrir le patrimoine au jeune public, ce programme qui fédère une centaine de lieux historiques de Rhône-Alpes et du Jura, quatre cantons suisses romands et la Région autonome de la Vallée d'Aoste en Italie a pour thème cette année : le métal.

Renseignements :

Michel Kneubühler, 04.72.00.44.49

INTERNET**Apollonia, un nouveau site culturel européen**

Depuis 1995, le Conseil de l'Europe et l'association nationale des directeurs de FRAC ont entrepris de promouvoir et d'organiser des échanges artistiques européens vers les pays de l'Est. *Apollonia* devient ainsi le premier réseau entièrement consacré à la promotion de l'art contemporain des pays d'Europe centrale et orientale. *Apollonia* se veut avant tout fédérateur des artistes, des cultures, des institutions et des publics. Son nouveau site informera sur toute l'actualité culturelle européenne et sur la programmation des expositions.

<http://www.apollonia@webstubs.com>

PARUTION**Une collection de textes sur l'architecture :****« La ville entière »**

Alimenter la réflexion sur la ville, sur l'urbanisme et sur les théories de la ville et du paysage : c'est ce que veut offrir au public une nouvelle collection, *La ville entière*, consacrée à des textes d'auteurs contemporains. Parmi les premiers titres parus : *Moscou* par Walter Benjamin et *La ville au loin* par Jean-Luc Nancy.

Sylvie Delassus. Ed. Mille et une Nuits avec la collaboration de la direction de l'architecture et du patrimoine
Chaque volume 13 F

Renseignements : 01.44.83.60.70



LES JOURNÉES DE RÉFLEXION DE LA DMDTS EN AVIGNON

En proposant ces « journées de réflexion », la DMDTS renoue avec la tradition d'une présence forte du ministère au festival d'Avignon. Près d'un an après la mise en place de la nouvelle direction, le festival d'Avignon représente le lieu et le moment opportuns pour mettre en lumière certains des axes autour desquels s'est articulé son travail depuis septembre dernier.

Quatre thématiques actuellement suivies à la DMDTS, et faisant l'objet d'études, de rapports ou de missions de réflexion confiés à des personnalités du monde artistique et culturel ont été retenues, sous l'intitulé d'ensemble : *Vers la scène*. Toutes en effet ont en commun la découverte ou l'apprentissage des arts de la scène.

Elles donneront lieu au cours des « Journées de réflexion de la DMDTS en Avignon » à quatre rencontres ouvertes aux professionnels et au public, et dont l'ouverture sera faite le samedi 17 juillet à 15 h par Dominique Wallon.

CALENDRIER DES JOURNÉES :

Samedi 17 juillet - 15h à 18h : *Le spectacle vivant face au jeune public*

Rencontre autour d'Annie Sellem, qui a réalisé une étude sur le sujet, avec Catherine Anne, auteur et metteur en scène, David Jisse, directeur de la Muse en Circuit, Dominique Boivin, chorégraphe, et, pour la DMDTS, Alain Brunsvick, responsable du service de l'inspection et de l'évaluation et Catherine Lephy-Merlin, responsable de l'Observatoire des publics.

Mardi 20 juillet - 10h à 13h : *L'initiation aux arts de la scène*

Rencontre autour de Jean-Claude Lallias (théâtre) et Bernadette Le Guil (danse) avec Arthur Nauzyciel, comédien et metteur en scène, Thierry Niang, chorégraphe, et, pour la DMDTS, Jacqueline Krien, chef du bureau des enseignements.

Mercredi 21 juillet - 10h à 13h : *La formation des comédiens*

Rencontre autour de Marcel Bozonnet, directeur du conservatoire national supérieur d'art dramatique, qui mène une mission de réflexion sur l'enseignement supérieur de l'art dramatique avec Roman Paska, directeur de l'école supérieure nationale des arts de la marionnette, et, pour la DMDTS, Florence Touchant, chef du bureau de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

Vendredi 23 juillet - 10h à 13h : *Théâtre/Université : formation, recherche, public*

Rencontre autour de Denis Guenoun (metteur en scène, universitaire) qui entame une mission de réflexion sur ce thème avec Jean-François Peyret, metteur en scène, et Franck Bauchard, inspecteur à la DMDTS.

Modératrice pour les quatre journées : Marie-Ange Rauche

Ces « journées de réflexion » s'inscrivent dans le cadre de la politique conduite par la DMDTS pour donner une impulsion nouvelle au spectacle vivant, reprendre une nécessaire réflexion sur l'ensemble du secteur, en renouveler l'approche par une confrontation dynamique des disciplines et de leurs acteurs. Elles ne se présentent pas comme la restitution d'un travail achevé mais comme une étape, un temps de rencontre et d'échange auquel professionnels et public sont appelés à se joindre lors des débats qui suivront, à chacune des rencontres, les exposés des intervenants.

17, 20, 21, 23 juillet, Journées

de réflexion de la DMDTS en Avignon

espace Saint Louis (Salle des Colloques - 1^{er} étage). Entrée libre dans la limite des places disponibles. Renseignements : 01.40.15.89.29



bimensuel n° 51 : 7 juillet 1999

DOSSIER

Ministère de la culture
et de la communication

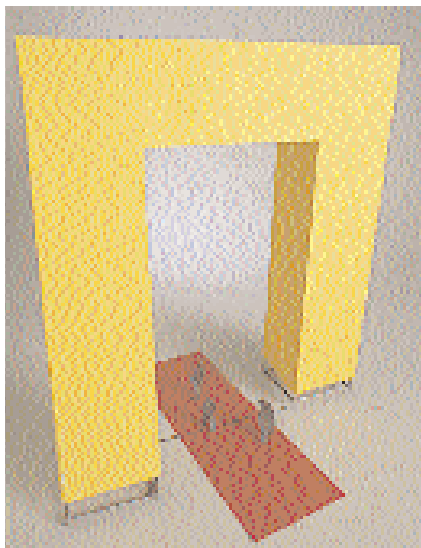
LES PORTES DE L'AN 2000

MODE D'EMPLOI

Le vendredi 31 décembre 1999 à minuit, nous entrerons dans l'an 2000. Une invitation a été lancée aux 36 691 communes de France à partager un symbole commun pour la nuit du 31 décembre : ce symbole, c'est l'édification des portes de l'an 2000, qui doivent symboliser le passage du temps. 6000 communes ont déjà répondu à l'invitation de la mission - parmi elles la majorité des grandes villes mais aussi des petites communes. Pour les autres, la mission propose des conseils pratiques concernant la conception de la fête du 31 décembre. Au delà des conseils qu'il propose, ce dossier est avant tout un appel à la création et à l'imagination.

COMMENT ORGANISER LE PASSAGE DES PORTES DE L'AN 2000 ?

Un cahier des charges pour toutes les communes de France



en haut et de gauche à droite:

*Sophie Lartigue. Porte enjambée.
Ensci/Les ateliers. ©V. Muracciole*

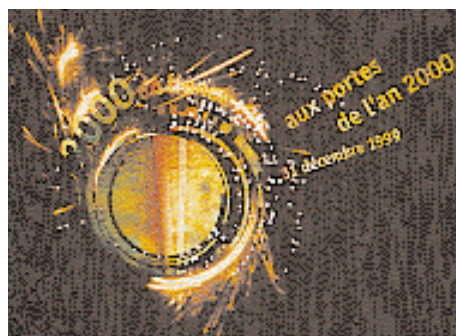
Les portes de l'an 2000 par Nicolas Vial

*en bas : 31/12/99 Champs Elysées.
Roue de Ange Leccia © Alain Deswarte*

La Mission 2000 en France vient d'éditer une brochure où sont présentées toutes les modalités pratiques pour la réalisation des portes.*

Où construire la porte ? Faut-il forcément créer une porte ou peut-on habiller une porte déjà existante ? Qui peut concevoir et réaliser la porte ? Par ailleurs la Mission 2000 tient à souligner qu'il est toujours temps de s'associer au projet et que l'édification d'une porte ne nécessite pas de moyens importants. Pour tout savoir sur l'édification des portes...

* Un numéro azur destiné aux municipalités est disponible pour se procurer ce guide, téléphone : 08.01.35.15.70



LA SYMBOLIQUE DE LA PORTE

La porte est une invitation à la découverte, à franchir le seuil, à passer du connu à l'inconnu. En cela, elle engage à faire le pas, à aller de l'avant, et possède ainsi une valeur dynamique. La porte retient et libère à la fois.

LE LIEU DE LA FÊTE

Sa place idéale est au cœur de la commune, là où les habitants se réunissent spontanément pour les fêtes ou les grands événements. L'espace doit être dégagé et facilement accessible pour permettre le mouvement de la foule en toute sécurité.

QUEL SENS DONNER AU PASSAGE ?

Plusieurs orientations sur le sens à donner au passage sont possibles :

- >> exprimer l'identité de la ville
- >> marquer des témoignages des habitants
- >> jouer sur l'idée du voyage dans le temps
- >> exprimer un message ou des vœux pour le prochain millénaire
- >> permettre aux habitants de laisser des traces.

Une piste possible consiste à imaginer une porte-symbole qui associe un nom, un élément, une matière ou une valeur à une porte. Par exemple : porte de musique, porte de fleurs, porte de lumière, etc. Pour définir le sens à donner à la porte et à la fête, on peut consulter, dans sa commune, des écrivains, historiens, personnalités locales ou encore des associations.

QUEL TYPE DE PORTE ?

La création d'une porte : elle peut être réalisée à partir de matériaux légers et sur un principe facilement montable et démontable (supports de chapiteaux, par exemple).

L'habillage d'une porte existante (arc de triomphe, porte monumentale, etc) : l'idée va être alors de décorer et transformer la porte d'une façon exceptionnelle.

QUEL STYLE ?

Poétique, ludique, végétale, symbolique, antique, baroque, moderne, musicale, etc. Il y a autant de portes différentes que de communes. Il n'y a pas de limite à l'imagination et à la diversité.

QUELLE TAILLE ?

L'effet repose en grande partie sur la hauteur de la porte. Celle-ci doit être suffisamment haute et large pour permettre le passage simultané de plusieurs personnes à la fois. Ceci implique une contrainte de sécurité à prendre en compte par les constructeurs : une fois élevée, la porte offre au vent une surface importante et

peut être facilement déséquilibrée. La solidité de l'installation est un point primordial.

QUELLE FORME ?

Un portique : un « U » inversé à deux pieds posé au sol. Il s'agit alors de trouver une structure porteuse de taille suffisante. Les grues, échafaudages, matériaux de construction offrent des supports stables et adaptés que l'on peut ensuite habiller et décorer.

Une porte suspendue : il s'agit de suspendre une forme de porte (en tissu, en bâche, etc) à un câble tiré en hauteur, par exemple entre deux rues, à la manière des illuminations de Noël.

Une forme libre : il est possible aussi de s'éloigner de la forme classique, et symboliser l'idée de passage par des formes telles qu'un anneau, une sphère, une arche végétale, etc.

QUELS MATÉRIAUX ?

l'effet miroir, l'effet de phosphorescence, l'effet kaléidoscope, l'effet lumière, l'effet laser, etc.

QUI PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LA PORTE ?

- >> faire appel à des créateurs
- >> solliciter des écoles d'art, d'architecture, de paysagistes
- >> demander à des associations locales ou aux élèves des écoles.

QUEL BUDGET ?

Il n'y a pas de budget-type. Tout dépend de l'ampleur du projet. La réalisation d'une porte n'est pas forcément un projet coûteux (on peut utiliser par exemple des matériaux comme des tissus légers, des végétaux ou encore de la lumière).

La municipalité peut aussi inciter les acteurs économiques à participer à la préparation de la fête : entreprises, commerçants, artisans, etc.

LES PROCÉDURES

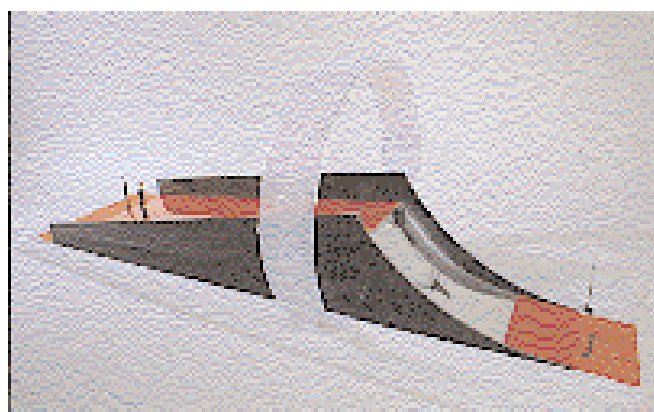
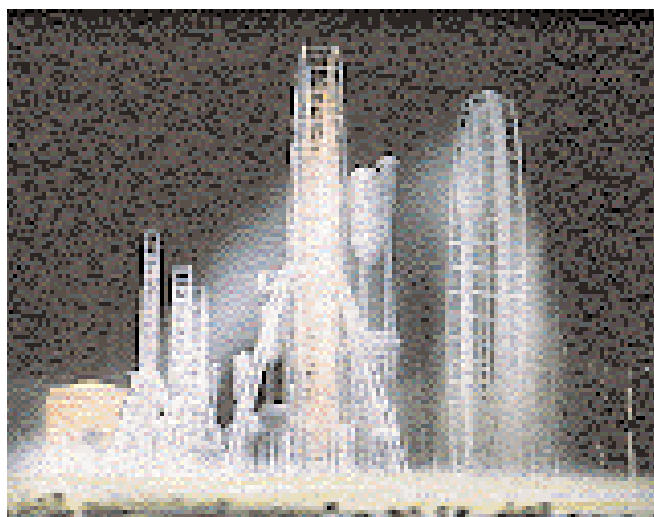
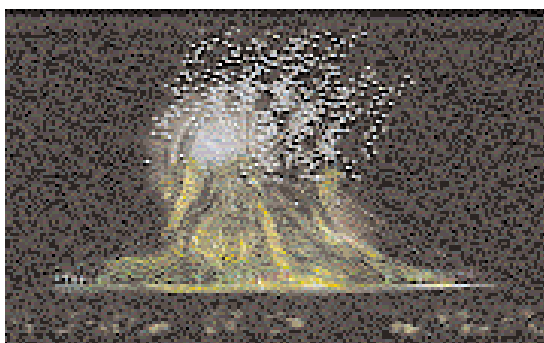
Dans la mesure où il y a fréquentation du site par le public, la commission départementale de sécurité de la préfecture doit être saisie d'un dossier technique descriptif afin de délivrer un avis favorable.

Dans le cas d'une réalisation comportant d'importants travaux, les services d'un bureau de contrôle s'imposent.

à gauche : Aux portes de l'an 2000.
Simulation Champs Elysées.
31 décembre 1999.
© Alain Deswarte

en dessous de gauche à droite :
31/12/99 Champs Elysées.
Roue de Jacques Simon.
© Alain Deswarte

Kestin Haasis. Porte Tobol'an.
Ensci / Les ateliers.
© V. Muracciole



FRATERNITÉ 2000

Les « portes de l'an 2000 » sont une invitation à faire du passage à l'an 2000 un moment de partage et de fraternité. C'est pourquoi la Mission 2000 en France, en étroite concertation avec le ministère de l'emploi et de la solidarité, met en place un dispositif spécial intitulé : « Fraternité 2000 »

Ce programme vise à susciter la multiplication d'actions opérationnelles en faveur de la solidarité pour empêcher qu'il y ait des exclus de l'an 2000.

Le principe directeur de « Fraternité 2000 » est le suivant :

- >> un appel à initiatives sera lancé auprès des acteurs engagés sur le terrain de l'action sociale et humanitaire ;
- >> la Mission 2000 retiendra des initiatives exemplaires qui seront labellisées « Fraternité 2000 ».

Pour plus d'informations sur le dispositif « Fraternité 2000 »

Mission pour la célébration de l'an 2000
8 avenue de l'Opéra
75001 Paris
téléphone : 01.55.04.20.20
télécopie : 01.55.04.20.01
mél : dircom@celebration2000.gouv.fr

DÉMARCHE-TYPE DE MISE EN PLACE (proposée à titre indicatif)

- 1
Élaboration du cahier des charges précisant les orientations souhaitées par la municipalité au passage des portes et aux festivités de la nuit du 31 décembre 1999
- 2
Choix et étude du site : repérages, étude de contraintes, sécurité
- 3
Commande d'un projet et d'esquisses au créateur
- 4
Budgétisation et calendrier
- 5
Consultation d'entreprises ou d'artisans
- 6
Mise en fabrication
- 7
Organisation de l'articulation avec les animations
- 8
Installations et répétitions officielles le jour « J »

LE CONCOURS DE LA MISSION 2000 EN FRANCE

La Mission apportera son concours à toute commune qui la solliciterait, en matière d'orientation, de mise en relation entre communes ou avec des partenaires, et qui valorisera ses initiatives dans les médias. En outre, un label et une affiche «Portes de l'an 2000» seront mis à la disposition de chaque commune s'associant au projet, lui permettant ainsi de montrer sa participation à cette initiative nationale.

PRINTEMPS DU QUÉBEC : FRANCE-QUÉBEC IMAGES ET MIRAGES

Une exposition au musée des arts et traditions populaires

Entre eux et nous, il y a un océan, qui nous sépare... et une langue, qui nous rapproche, même si, en réalité, il s'agit plutôt de « deux langues qui s'étonnent, croyant être la même. »

Entre eux et nous, il y a une longue histoire commune, faite d'espoirs, d'admiration mais aussi de déceptions et d'incompréhensions mutuelles, que fait revivre l'exposition *France-Québec. Images et mirages*.

Une longue histoire commune

La première partie de l'exposition retrace les différents épisodes de cette longue histoire, de la découverte du Québec par Jacques Cartier à la rupture avec la France et à la lente affirmation d'un pays nouveau.

Vécue par les habitants de la Belle Province comme un abandon, la rupture, pour douloureuse qu'elle ait été, est à l'origine de l'invention du pays par lui-même.

« Deux siècle de paix et de neige silencieuse : le Québec se referme sur lui-même... Mais cette fermeture devient fermentation : les gens du pays s'inventent des contes et des musiques, de nouvelles modes et de nouvelles cuisines, des récits épiques et quelques énormes mensonges. On crée des idées et de l'originalité. »

Modifié, le rapport avec la

Wampum dit «des quatre nations huronnes».
Lanières et perles de coquillages.
Fabrication huronne, 1611.
Musée de l'Homme, département Amériques,
Paris. Photo M. Delaplanche

France n'en subsiste pas moins. Les habitants du Nouveau Monde, partagés entre leur attachement à la langue et à la culture françaises et leur appartenance au continent américain, conservent avec elle des liens complexes et souvent passionnels.

Les images et la réalité

Le Québec, comme on sait, « ce n'est pas un pays, c'est l'hiver », tandis que la France, c'est un vieux pays, « qui arrive de loin, qui a beaucoup fait et paraît parfois fatigué ».

Ces images - bien que partielles - ne doivent pas être totalement rejetées, car si elles ne disent pas toute la vérité, elles la disent en partie et constituent, en tout état de cause, un indispensable imaginaire.

Mais, derrière elles, se cachent des réalités plus complexes et des évolutions encore mal vues... que l'exposition *France-Québec* propose, dans son second volet, de mettre en lumière.

Questions/réponses

Les portraits vidéo interactifs présentés, dans la seconde partie de l'exposition, par l'artiste montréalais Luc Courchesne, invitent le visiteur à dialoguer avec des personnalités québécoises en choisissant des questions préenregistrées apparaissant sur un écran.

Le chanteur Robert Charlebois, la journaliste Myra Cree, la romancière Denise Bombardier, mais aussi d'autres Québécoises et Québécois sont là... où

du moins presque là, puisque l'on voit leurs silhouettes virtuelles, projetées grandeur nature sur de grandes plaques de verre.

On entend leur voix. Ils nous parlent. Ils nous répondent... et nous permettent de confronter l'image que nous nous faisons de la société et de la culture québécoises à une réalité contemporaine souvent pleine de surprises.

Organisée dans le cadre du *Printemps du Québec* (DAI/AFAA) par la Réunion des musées nationaux/musées des arts et traditions populaires et le musée de la civilisation du Québec, l'exposition *France-Québec. Images et mirages* est présentée :

Jusqu'au 10 janvier 2000

musée national
des arts et traditions populaires
6, avenue du Mahatma Gandhi
75116 Paris

Mars 2000 >> janvier 2001

Elle sera ensuite présentée au musée de la Civilisation, à Québec.

Les textes entre guillemets sont extraits des textes-panneaux de l'exposition rédigés par Serge Bouchard et Bernard Arcand.

INTERNET

Le catalogue de la BNF ouvert au public

Plus de 2 millions de notices de livres et de périodiques entrés depuis 1970 sont décrits dans le catalogue *BN-Opale*.

Ce catalogue sera dorénavant complété par les références des documents audiovisuels, des collections numérisées et des imprimés en accès libre sur le site François-Mitterrand : *BN-opale plus* qui comprend donc près de 7 millions de références.

Il constitue d'ores et déjà l'un des cinq plus grands catalogues informatisés du monde.

Internet : <http://www.bnf.fr>

ou <http://catalogue.bnf.fr>

Renseignements : 01.53.79.41.18

EXPOSITION

Oskar Schlemmer

Jusqu'au 1^{er} août à Marseille

Figure essentielle des avant-gardes, membre fondateur de l'École du Bauhaus, Oskar Schlemmer (1888-1943) est l'auteur d'une œuvre foisonnante et polymorphe, qui a exercé - et exerce encore aujourd'hui - une forte influence.

L'exposition rétrospective que lui consacre le musée Cantini permet de prendre pleinement la mesure de l'œuvre d'un artiste convaincu que l'art est porteur d'une éthique et peut jouer un rôle constructif dans la vie des hommes.

Oskar Schlemmer. Musée Cantini

19, rue Grignan - Marseille

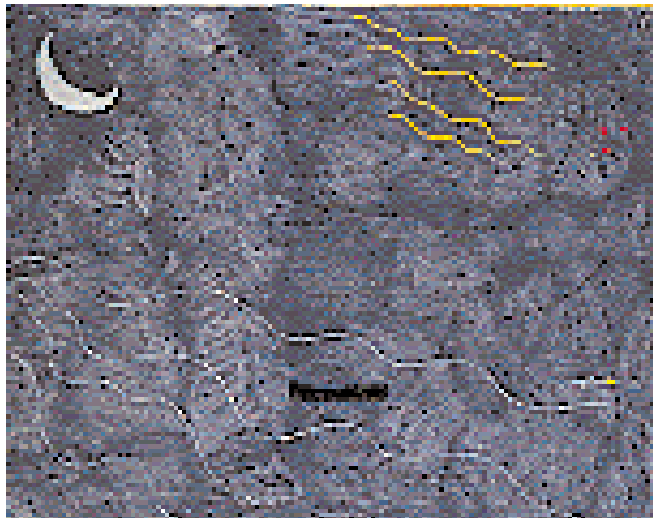
Téléphone : 04.91.54.77.75

EXPOSITION

Face à face, les estampes contemporaines à la BNF

Jusqu'au 25 juillet 1999

Dans le cadre du mois de l'estampe, la BNF expose une cinquantaine d'estampes et de livres d'artistes sur le thème du portrait. Du portrait réaliste de Chuck Close, aux portraits



Joan Miro. La baigneuse, 1924. Photo : CNAC-GP. ©ADAGP

inquiétants et drôles de Barry Flanagan - les différentes manières d'envisager le face à face entre l'artiste et son modèle

Renseignements : BNF, Galerie Mansart

58, rue de Richelieu 75002 Paris

Téléphone : 01.53.79.59.59

Site internet : www.bnf.fr

EXPOSITION

The Promise of photography

Jusqu'au 23 août 1999

Le Centre national de la photographie présente la collection privée de photographies de la DG Bank, un ensemble unique reflétant les principales tendances de la création des années 1970 à 1990.

Cette présentation sera conçue autour de trois axes principaux : les travaux d'artistes de renom se situant hors du domaine de la photographie (Robert Rauschenberg, John Chamberlain...) ; les œuvres photographiques de parcours individuels (Cindy Sherman, Dieter Appelt...) ; les photographies ayant un lien avec la représentation du monde et le documentaire (Miguel Rio Branco, Michael Schmidt...).

Renseignements :

Centre national de la photographie

11, rue Berryer 75008 Paris

Téléphone : 01.53.76.12.32

Télécopie : 01.53.76.12.33

EXPOSITION

Joan Miro

Jusqu'au 29 août à Bordeaux

L'exposition, conçue et réalisée par le capc/musée d'art contemporain de Bordeaux et le centre Georges Pompidou/musée national d'art moderne, permet de présenter l'ensemble des

œuvres de Miro conservées au musée national d'art moderne (20 peintures, 5 sculptures et objets, plus de 80 œuvres graphiques...). Elle offre de surcroît l'occasion de publier le catalogue complet et raisonné de ce fonds exceptionnel.

Joan Miro, Entrepôt

7, rue Perrère - 33000 Bordeaux.

Téléphone : 05.56.00.81.50

LECTURES

La part animale de l'Homme...

6 >> 10 juillet à Arles

A l'initiative de Claude Santelli, la deuxième édition de *Lectures en Arles* aura lieu, dans le cadre des Rencontres internationales de la photographie, dans les jardins du Théâtre antique. Le thème de cette année *La part animale* sera illustré par les œuvres de Montaigne, Ponge, Lewis Carroll, Boccace, Flaubert, Zola... et interprété par des acteurs de renom

Prix des places : 40F / Tarif réduit : 20F

Renseignements et réservation :

04.90.49.56.78

EXPOSITION

Les Trésors des Médicis

Jusqu'au 24 octobre 1999

au Château de Blois

Présentée dans le prestigieux château de François 1^{er}, une exceptionnelle réunion de 150 peintures, sculptures, tapisserie, armes, médailles, pierres dures, objets orientaux et autres pièces rares. Un témoignage sur le goût raffiné des Médicis.

Renseignements :

Château de Blois 41000 Blois

Téléphone : 02.54.78.06.62

Télécopie : 02.54.74.04.72

Internet : <http://www.ville-blois.fr>



Jean-Pierre Hoss. Photo AFP

NOMINATIONS

Jean-Pierre Hoss vient d'être nommé en conseil des ministres directeur général du centre national de la cinématographie.

Ce conseiller d'Etat a été auparavant notamment chef du service juridique et technique de l'information (SJTI) entre 1982 et 1984, directeur général de Radio-Monte-Carlo (1984-1986), PDG de la Société française de production (SFP) entre 1990 et 1993 avant de devenir directeur général d'Air France de 1994 à 1998.

Bruno de Saint Victor, conservateur général du patrimoine, a été nommé au poste de secrétaire général de la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (Mobilier national).

MÉMENTO DE LA SÉCURITÉ DANS LE SPECTACLE VIVANT

Ce guide, édité par le Conseil national de la scénographie, présente différentes dispositions visant à réduire les risques dans les lieux accueillant des spectacles vivants.

Trois thèmes ont été choisis pour établir des mesures adaptées : la prévention, l'information et la formation. Chaque membre du personnel doit être conscient des risques qu'il prend et fait prendre aux autres. Ce petit guide clair et concis lui apprendra à savoir réagir à temps en cas de problème et surtout savoir comment réagir.

Renseignements :

Brigitte Leclercq, 01.40.15.88.74

Toulouse

LES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES DU MUSÉE SAINT-RAYMOND DE NOUVEAU VISIBLES



Photo : J. F. Peiré

Le musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, vient, après cinq années de travaux, de rouvrir ses portes au public. Dans le bâtiment rénové, se trouvent désormais présentées les remarquables collections archéologiques de l'établissement.

La rénovation

La rénovation du collège Saint-Raymond, bâtiment édifié en 1523 par le maître-maçon Louis Privat, a été dirigée par Bernard Voinchet, architecte en chef et inspecteur général des monuments historiques, et s'est effectuée en respectant l'intégrité et l'aspect originel du bâtiment. Au premier étage, la galerie-loggia se développant sur toute la façade méridionale est de nouveau visible sur toute son étendue... tandis qu'au rez-de-chaussée, le tinel, grande salle d'honneur de l'ancien collège, a été récupéré et son plafond à la française restitué. La restructuration intérieure du bâtiment a permis de le rendre désormais entièrement accessible au public... et de doubler ainsi les surfaces d'exposition permanente et temporaire (1100 m² au total).

Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse
place Saint-Sernin
31000 Toulouse
Téléphone : 05.61.22.31.44

financement de la rénovation :

Coût total : 21,7 MF
Ville de Toulouse : 14,4 MF
Etat : 4,9 MF
Région Midi-Pyrénées : 2,4 MF

LES ABATTOIRS

Un projet pilote à Toulouse

La Ville de Toulouse et le Conseil régional de Midi-Pyrénées se sont associés en 1991 pour créer avec l'Etat (ministère de la culture et de la communication) l'Espace d'art moderne et contemporain de Toulouse et Midi-Pyrénées.

La nouvelle structure sera dénommée *les Abattoirs* en raison de son implantation dans les bâtiments construits à cet usage entre 1827 et 1831 par l'architecte Urbain Vitry, et rénovés par les architectes associés Antoine Stinco et Rémi Papillaut. La spécificité du nouvel établissement résidera dans l'association qu'il effectuera entre art moderne et art contemporain. Etant à la

fois musée et centre d'art, le nouvel établissement n'aura pas seulement pour vocation de présenter ses collections mais aussi de soutenir la création dans l'ensemble de la région Midi-Pyrénées. Les collections de l'établissement (environ 1800 œuvres de la seconde moitié du XX^e siècle) proviennent du musée municipal d'art moderne, du Fonds régional d'art contemporain et du Centre régional d'art contemporain Midi-Pyrénées. Elles viennent tout récemment de s'enrichir d'un dépôt exceptionnel effectué par le Centre Georges Pompidou/musée national d'art moderne (393 œuvres d'Arman, Bellmer, Brassai, César, Chassac, Combas,

Dubuffet, Duchamp, Fahlström, Viallat... issues de la donation Cordier).

L'achèvement des travaux est prévu pour cet automne. Quant à l'inauguration de l'établissement, elle devrait avoir lieu à la fin de cette année ou en tout début d'année prochaine.

Coût total du projet : 150 MF
dont
Etat : 45 MF
Mairie de Toulouse : 73,6 MF
Conseil régional de Midi-Pyrénées : 31,4 MF

40 ans

1964.

JEAN VILAR DRESSE UN BILAN DU FESTIVAL D'AVIGNON

Il y a 35 ans aujourd'hui, Jean Vilar s'interrogeait déjà sur l'avenir des festivals...

Je voudrais maintenant, devant vous, me poser une question : il s'agit de savoir à présent si les festivals ont fait leur temps. Permettez-moi l'expression : il s'agit de savoir ce qu'ils ont désormais dans le ventre. Que représentent ces festivals de l'été aux yeux du public ? Tourisme ? Passe-temps d'un soir ? Nuits d'été dans des enceintes historiques ? Beaux costumes dans des éclairages *ad hoc* ? Esthétisme des petits loisirs ? Shakespeare en veux-tu en voilà ? Perception des taxes municipales ? Accroissement des recettes des commerçants ? Tout le monde est heureux, tout le monde se réjouit, c'est parfait. Cependant, est-ce que les festivals n'ont d'autre ambition que de faire désormais partie de la panoplie du bonhomme moderne : frigidaire, télévision, 2 CV ? Certes, un artiste doit, avant toute chose, comprendre les réalités et les besoins de l'homme de son temps. Cependant le théâtre n'est valable, comme la poésie et la peinture, que dans la mesure où précisément, il ne cède pas aux coutumes, aux goûts, aux besoins souvent grégaires de la masse. Il ne joue bien son rôle, il n'est utile aux hommes que s'il secoue ses manies collectives, lutte contre ses scléroses, lui dit comme un père Ubu : merdre !

Il est bon qu'il existe chaque année une part d'incertitude. Nécessaires en 1947, peut-être les festivals sont-ils, sous leur forme actuelle, encore utiles. Il me semble nécessaire que directeurs des festivals, responsables des administrations centrales et municipales, unis, tentent au moins de provoquer le renouveau social, l'esprit de recherche, évitent la commercialisation, répondent aux vœux incertains, mais confiants, de cet immense et modeste public, qui juillet et août venus, part sur les routes de France. Si culture signifie au moins plaisir et savoir, encore faut-il lutter contre le goût imitatif, traditionaliste, conformiste (pourquoi le cacher ?) du grand nombre. Il n'est plus question désormais d'un travail utile et sérieux accompli par telle ou telle troupe, tel ou tel maire, tel ou tel artiste. Il s'agit de savoir si ces populeux théâtres de l'été jouent aussi bien leur rôle dans notre civilisation actuelle que tel théâtre perdu et misérable de la banlieue de Paris ou des confins de Londres.

ART CONTEMPORAIN

**Barry Flanagan revisite
Richard Cœur de Lion**

Jusqu'au 5 septembre 1999

Le huitième centenaire de la mort de Richard Cœur de Lion est célébré par une exposition originale au centre culturel de Saint-Yrieux-La-Perche :

*Barry Flanagan
et Richard Cœur de Lion*

Centre culturel, Salle Attane
rue de des Plaisances,
Saint-Yrieux-La-Perche
Renseignements : 05.55.75.40.13

MIMOS LE FESTIVAL DU MIME

31 juillet >> 8 août 1999

Pour sa 17^e édition, le festival du mime fera connaître l'actualité internationale d'un domaine de l'art dramatique souvent peu connu, le théâtre gestuel.

Avec de nombreux artistes venus du monde entier, comme l'Américain Avner Eisenberg, l'un des clown-mimes, la danseuse-marionnettiste anglaise Nola Rae, les Québécois d'Omnibus, les hollandais de Terra qui jouent dans les airs, les clowns féminins anglo-australiens de Dust ou la troupe françaises le Prato.

Renseignements :
Nouveau Théâtre de Périgueux
1, avenue d'Aquitaine
24000 Périgueux
Téléphone : 05.53.18.71
Télécopie : 05.53.35.08.57

EXPOSITION

**Les tombes des derniers
aristocrates celtes**

Jusqu'au 26 septembre 1999

Le musée de Bibracte présente une exposition consacrée aux tombes des derniers, aristocrates celtes, du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C. La plupart des objets sont présentés pour la première fois au public. Installés à même le sol, ils sont offerts au regard dans une position évoquant le moment de leur dépôt par les Celtes... et de leur redécouverte par les archéologues contemporains.

Centre archéologique européen
du Mont Beuvray/musée de Bibracte
71990 Saint Léger-sous-Beuvray
Téléphone : 03.85.86.52.35

LE MUSÉE FRANÇAIS DE LA CARTE À JOUER reçoit le Trophée 1999 du musée européen

Le Trophée 1999 du musée européen a été décerné, le samedi 15 mai 1999, au musée français de la Carte à jouer d'Issy-les-Moulineaux. Le jury a souligné que ce musée, « traitant d'un sujet apparemment limité, le développait de manière inventive et créative pour couvrir les aspects historiques des jeux de cartes, leur diffusion géographique et universelle, et leur développement sociologique et artistique. »



Barry Flanagan. The boxing ones, 1985. Coll Fondation Cartier pour l'art contemporain. Photo DR

EXPOSITION**Impressionnistes
et néo-impressionnistes
en Bretagne****Jusqu'au 4 octobre 1999**

Belle-Ile, Pont-Aven et Saint-Briac n'ont certes pas eu la même influence sur les peintres - et notamment sur les peintres impressionnistes - que Trouville, Honfleur, Bougival... ou la Gare Saint-Lazare. Mais il n'en reste pas moins qu'à la fin du siècle dernier, nombre d'entre eux, parmi lesquels Boudin, Renoir, Monet, Gauguin, Signac, Schuffenecker, Bernard, Matisse et Metzinger, ont séjourné en



Theo van Rysselberghe.
La pointe de Per Kiridec, Roscoff.
Rijkmuseum Kröller-Müller, Otterlo

Bretagne et y ont peint.

L'exposition *Impressionnistes et néo-impressionnistes en Bretagne*, organisée par le musée des beaux-arts de Quimper, est l'occasion de mettre en évidence l'attraction exercée par la Bretagne sur de nombreux peintres et de montrer des œuvres peu connues.

Renseignements : 02.98.95.45.20

EXPOSITION**Le Sénat de la V^e République
à quarante ans****Jusqu'au 25 juillet 1999**

La constitution de 1958 a redonné au Sénat sa place d'assemblée parlementaire de plein exercice. Représentant constitutionnel des collectivités territoriales et des Français de l'étranger, il dispose

de l'essentiel des pouvoirs qu'il avait perdus après 1946. C'est en 1959, qu'eurent lieu les premières élections sénatoriales de la V^e République. Pour ce quarantenaire, le Sénat a souhaité réaliser une exposition en partenariat avec la direction des archives de France. Pour mieux comprendre ou se remémorer les principaux acteurs et les différentes phases de la naissance de la V^e République, la place institutionnelle du Sénat, sa composition, son activité et son rôle, les sénateurs éminents... L'exposition est complétée par un ouvrage imprimé, à la fois catalogue et instrument de travail.

Musée du Luxembourg
19 rue de Vaugirard, 75006 Paris

PUBLICATION**Un guide sur les lieux
de l'art contemporain**

Visiter la France à travers ses lieux artistiques contemporains ? Connaître en chaque région châteaux, églises, espaces et manifestations consacrés à la création actuelle ? Philippe Piguet s'est proposé de réaliser un guide « gourmand » donnant l'envie aux néophytes de connaître les lieux artistiques contemporains, mais offrant aussi des adresses inconnues aux spécialistes. Pour découvrir Martin Barré au musée des beaux-arts de Nantes ou Annette Messager au Château de Rochechouart.

Philippe Piguet, *Guide des lieux de l'art contemporain en France*, Paris, Adam Biro, coédition de la DAP, 1998, 223 pp.

PARUTION**Trois nouveaux « Itinéraires
du patrimoine » pour fêter
l'École de Nancy**

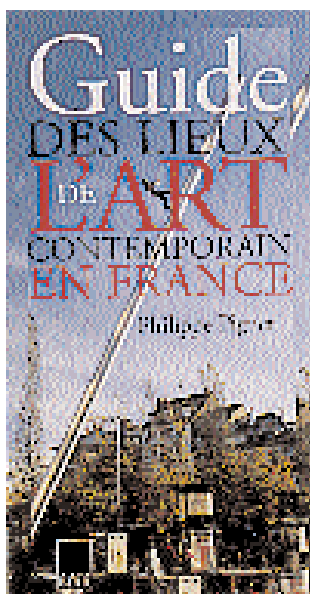
Trois nouveaux ouvrages, co-édités par la DRAC Lorraine - service régional de l'inventaire, avec les éditions Serpenoise à Metz viennent d'être publiés dans la collection *Itinéraires du patrimoine* (prix de vente : 20 F) :

- >> La villa Majorelle
- >> La maison Bergeret
- >> La chambre de commerce et d'industrie de Nancy

Cette parution coïncide avec la célébration du centenaire de l'École de Nancy.

Renseignements :

DRAC-SRI, 03.83.32.90.63



PATRICK VAN OMMESLAEGHE

« Je ne cherche pas à choquer, mais à émouvoir »

Patrick van Ommeslaeghe est l'un des quatre lauréats de l'Andam pour l'année 1999. Son prêt à porter confortable et sobre puise dans ses racines flamandes une pureté de formes qui reflète également une conception très moderne du millénaire à venir.

Lettre d'information : Comment en êtes-vous venu à travailler dans la mode ?

Patrick van Ommeslaeghe : Durant mes années de collège, je me suis intéressé tout particulièrement au latin, à la culture antique grecque et romaine, ainsi qu'à la science. En 1983 je suis entré à la faculté de médecine, mais j'ai abandonné ces études dès les premiers cours d'autopsie. C'est à ce moment que j'ai décidé de me consacrer à la mode et à la mode uniquement, c'est-à-dire aux corps vivants et mouvants par opposition aux corps morts.

LI : Vous semblez rapprocher la mode de la médecine ?

PO : Oui, en ce sens qu'elles s'intéressent toutes deux au corps, mais de façon opposée. Je respecte absolument la vie, la femme. J'ai notamment choisi le thème de la « Dignité » pour mon défilé de l'automne-hiver 99 en m'inspirant des primitifs flamands. Ce sont là mes origines, puisque je suis belge.

LI : Il s'agissait-là de votre première collection ?

PO : En effet. J'étais auparavant assistant de Josephus Thimister pour Balenciaga. Mais cette contemporanéité que l'on peut trouver dans l'histoire du vête-

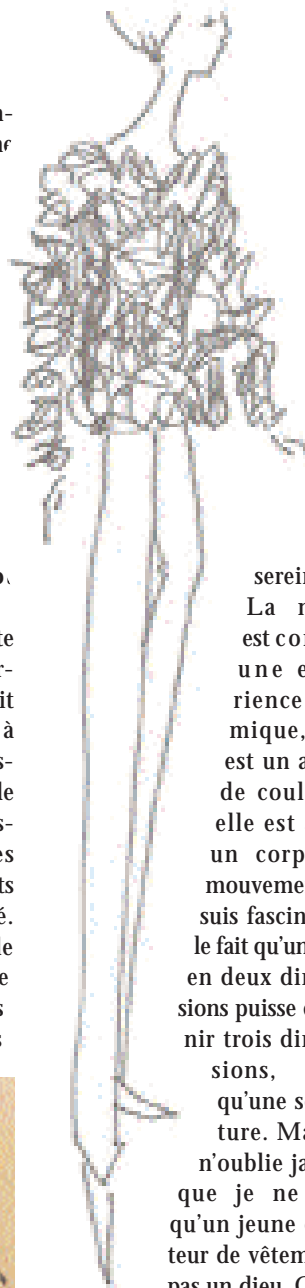
ment, je l'ai véritablement comprise en travaillant avec Adeline André. On peut puiser dans les racines culturelles anciennes des éléments qui conviennent parfaitement à notre époque. C'est là tout le sens de mon travail lorsque je m'inspire de la peinture flamande du XV^e siècle. Je déteste copier, et je pense qu'il faut faire les choses à sa façon. Je tiens à respecter le corps des femmes, à ne pas le déformer, à ne pas choquer, et dans la mesure du possible, à émouvoir.

LI : Emouvoir, c'est un mot important pour vous ?

PO : C'est essentiel, dans cette hystérie fin de siècle. Aujourd'hui la société du spectacle fait que l'on cherche à frapper, à capter l'attention à chaque instant. On oublie les notions de spiritualité, de tendresse, de respect. Ce sont pourtant des concepts bien plus intéressants que la violence, la vulgarité. Je pense que le XX^e siècle a abusé du spectaculaire, de l'ostentation, et que nous revenons à des attitudes plus



photos : Ronald Stoops



sereines. La mode est comme une expérience chimique, elle est un afflux de couleurs, elle est aussi un corps en mouvement. Je suis fasciné par le fait qu'un tissu en deux dimensions puisse devenir trois dimensions, ainsi qu'une sculpture. Mais je n'oublie jamais que je ne suis qu'un jeune créateur de vêtements, pas un dieu. On ne peut pas jouer à la surenchère d'images dans une société qui en produit déjà tellement.

DES BOURSES POUR LES JEUNES CRÉATEURS DE MODE

A l'initiative de la délégation aux arts plastiques et du DEFI (Comité de développement et de promotion du textile et de l'habillement), l'Association nationale pour le développement des arts de la mode (ANDAM), présidée par Pierre Bergé a été créée, afin de soutenir par un système d'attribution de bourses les jeunes créateurs de mode.

Par cette action l'ANDAM a permis de distinguer et de soutenir à travers ses cinquante lauréats, les personnalités les plus représentatives de la nouvelle génération de créateurs de mode exerçant en France : **Martin Margiela** (1989), **Jean Colonna** (1991), **Véronique Leroy** (1991), **Erik Halley** (1997), **Jérémy Scott** (1998), **Gaspard Yurkievich** (1998).

Cette année en juin, à l'issue du concours national, le jury de l'ANDAM a distingué six lauréats, leur attribuant une somme totale de 550 000 francs, répartie comme suit : **Bless : 100 000 F** (objets de mode) **Dorothee Perret : 100 000 F** (prêt-à-porter femme) **Carrie Rossmann : 100 000 F** (prêt-à-porter femme) **Van Ommeslaeghe : 100 000 F** (prêt-à-porter femme) (chacun pour la réalisation de leur prochaine collection-été 2000) La Redoute accorde **100 000 F à Pascal Humbert** pour la réalisation de sa prochaine collection de prêt-à-porter féminin et lui ouvre les pages de son catalogue été 2000, pour une déclinaison de modèles adaptés à la V.P.C.

Le CIDIC et le bureau de style des industries du cuir accordent une bourse de **50 000 F à Jean-François Pinto** pour réaliser une collection de chaussures de cuir.